

CALENDRIER FORMATION AES 2019

PARCOURS 12 MOIS – Du 14 janvier 2019 au 24 janvier 2020

(Sous réserve de modification)

FORMATION THEORIQUE : 525 heures

- 517 heures d'enseignement
- 4 heures visite stage
- 2 heures suivi individuel
- 2 heures d'épreuve certification finale

FORMATION PRATIQUE : 840 heures

- Stage de découverte : 280 h
- Stage de professionnalisation : 280 h
- Stage de spécialité : 280 h

1^{er} regroupement (28 heures)

- Du 14 au 17 janvier 2019

2^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 21 au 25 janvier 2019

3^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 28 janvier au 1^{er} février 2019

4^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 4 au 8 février 2019

Stage de découverte 1^{ère} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 11 février au 8 mars 2019

5^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 11 au 15 mars 2019

Stage de découverte 2^{ème} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 18 mars au 12 avril 2019

6^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 15 au 19 avril 2019

7^{ème} regroupement (28 heures)

- Du 23 au 26 avril 2019

Vacances du 29 avril au 8 mai 2019

8^{ème} regroupement (14 heures)

Du 9 au 10 mai 2019

Stage de professionnalisation 1^{ère} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 13 mai au 7 juin 2019

9^{ème} regroupement (28 heures)

- Du 11 au 14 juin 2019

Stage de professionnalisation 2^{ème} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 17 juin au 12 juillet 2019

Arrêt de formation du 15 juillet au 30 août 2019

10^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 2 au 6 septembre 2019

11^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 9 au 13 septembre 2019

12^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 16 au 20 septembre 2019

Stage de spécialité 1^{ère} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 23 septembre au 18 octobre 2019

12^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 21 au 25 octobre 2019

Stage de spécialité 2^{ème} partie – 4 semaines soit 140 heures

- Du 28 octobre au 22 novembre 2019

13^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 25 au 29 novembre 2019

14^{ème} regroupement (35 heures)

- Du 2 au 6 décembre 2019

15^{ème} regroupement (34 heures)

- Du 9 au 13 décembre 2019

Certification DRJSCS : janvier 2020 – Jury plénier : février 2020